



## CONTROLE DE LA QUALITE DU TRI DES DECHETS DE FERRIÈRES EN BRIE, LE 21 DÉCEMBRE 2018

Un contrôle qualité consiste à analyser le tri des habitants avant la collecte. Les erreurs importantes sont systématiquement signalées aux habitants par le refus du bac à la collecte et par la visite d'un agent du Sietrem. Les erreurs moins importantes font l'objet d'une note déposée dans la boîte aux lettres et d'une visite d'un agent.

### Observations particulières

Le 21 décembre 2018, un contrôle qualité a été effectué sur la commune de Ferrières en Brie et les résultats, comparés à ceux du 03 mars 2017 sont les suivants :

- Le nombre de bacs ne contenant pas d'erreur augmente (de 85,1 % à 88,1 %)
- Le nombre de bacs notés avec de petites erreurs diminue (de 14,9 % à 10,2 %)
- Le nombre de bacs refusés (1,7 %) augmente par rapport au dernier contrôle qualité (0,0 %).

Les bacs notés, cumulés aux bacs refusés constituent les refus du centre de tri et engendrent un surcoût important. Ils sont pour ce contrôle qualité de 11,9 % alors qu'ils étaient de 14,9 % le 03 mars 2017.

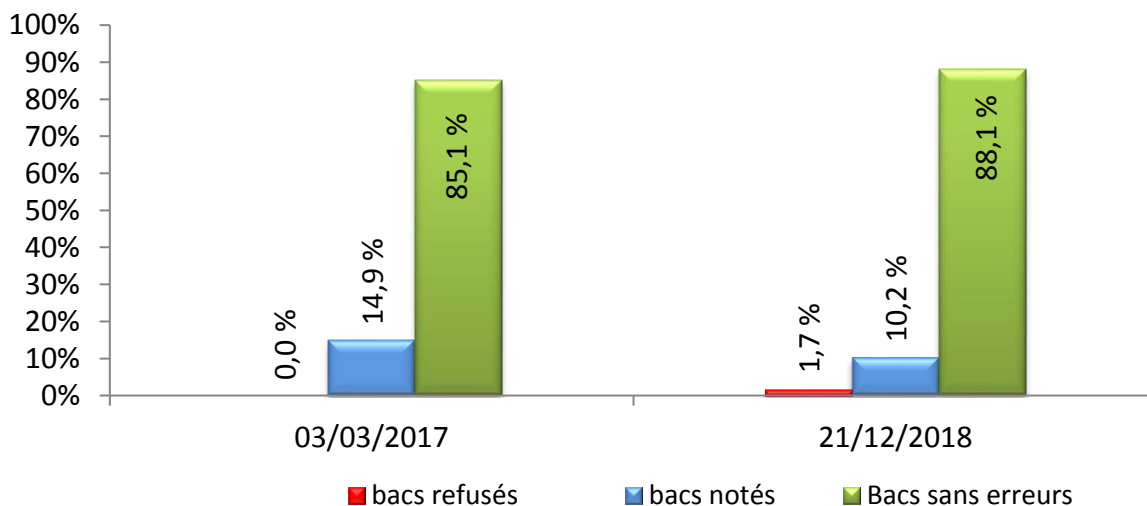
Les données relevées soulignent que les principales erreurs sont encore dues à la confusion entre les plastiques recyclables (bouteilles, bidons et flacons) et ceux qui ne le sont pas (films plastiques, barquettes...). On note un pourcentage important (8,5 % des bacs contrôlés) d'objets divers non recyclables (déchets en sac, mouchoirs, tissus, déchets de salle de bain).

### Intervention du syndicat

Les agents du SIETREM sont mobilisés pour améliorer l'information auprès des habitants. Cependant, afin améliorer l'efficacité des futures campagnes de sensibilisation, le soutien de votre commune est nécessaire à travers vos outils de communication.

Des réunions publiques, des interventions sur le marché et des articles dans le journal municipal, peuvent être effectués. Le Sietrem se tient à votre entière disposition pour vous fournir toute la documentation nécessaire.

## Evolution de la qualité des bacs contrôlés



## Bilan des bacs contrôlés :

	21 décembre 2018	03 mars 2017
	Nombre	Pourcentage
<i>Bacs contrôlés</i>	118	
<i>Bacs refusés</i>	2	1,7%
<i>Bacs notés : petites erreurs</i>	12	10,2%
<i>Bacs corrects</i>	104	88,1%

## Répartition des erreurs dans l'ensemble des bacs contrôlés (\*) :

	21 décembre 2018	03 mars 2017
	Nombre	Pourcentage
<i>Plastiques</i>	12	10,2%
<i>ordures ménagères</i>	1	0,8%
<i>Polystyrène</i>	7	5,9%
<i>Divers</i>	10	8,5%
<i>Sans erreur</i>	104	88,1%

(\*) : Un même bac peut contenir plusieurs erreurs. Le total peut donc être supérieur à 100 %.

## Erreurs observées dans les bacs refusés :

	21 décembre 2018	03 mars 2017
	Nombre	Pourcentage
<i>Plastiques</i>	0	0,0%
<i>ordures ménagères</i>	1	50,0%
<i>Polystyrène</i>	0	0,0%
<i>Divers</i>	10	500,0%

## Secteur contrôlé :

avenue de Paris, allée du Cèdre, rue de Lagny, allée des Charmilles, avenue Marie-Hélène, avenue Edouard de Rothschild, rue des Jonquilles, rue des Forges, rue Paul Doumer, cour du Muguet, cour des Roses

